

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en information statistique, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2023

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en information statistique, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2023 :

Monsieur TOURBEAUX Jérôme, ingénieur de recherche, président, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur RAKOCEVIC Robert, ingénieur de recherche, vice-président, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame BERTRAIS Sandrine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université d'Angers, Angers.

Monsieur GOUDARD Mathieu, ingénieur de recherche, Haut Conseil de l'Évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, Paris.

Madame PIRUS Claudine, ingénieur de recherche, Ministère de la Santé et de la Prévention, Paris.

Madame BARHOUMI Meriam, ingénieur de recherche, suppléante, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame CHALUMEAU Nathalie, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à *Paris*, le

11 2 SEP. 2023


Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et par délégation
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale

Véronique GRIS